



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dependance

Question écrite n° 3764

Texte de la question

M. Guy Drut appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les problemes de la dependance des personnes agees et des veuves. Les deux tiers des personnes agees sont des femmes, les trois quarts d'entre elles sont veuves et 5 p. 100 sont dependantes, atteintes de handicaps physiques ou mentaux graves. Quelle que soit la solution choisie, maintien a domicile ou entree dans un etablissement specialise, le cout financier est tres eleve et souvent difficilement supportable par la veuve ou les personnes tenues a l'obligation alimentaire. La federation de Seine-et-Marne des associations de veuves civiles chefs de famille reclame la reconnaissance de la dependance comme un risque social et l'institution d'une couverture specifique pour permettre aux personnes agees dependantes et a leurs familles de faire face a ce grave probleme. Il lui demande donc de lui preciser les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre pour ameliorer cette situation.

Texte de la réponse

Avec l'allongement de la duree de la vie, consequence des progres medicaux, de l'amelioration du niveau de vie et de la protection sociale, le nombre de personnes agees s'accroit rapidement et, avec lui, le phenomene de la dependance qui pose des problemes familiaux, financiers et sociaux et qui constitue une question de societe pour cette fin de siecle. Le Gouvernement est tres attache a l'amelioration du dispositif actuel de prise en charge de la dependance et veillera a ce que des reponses durables y soient apportees. Le debat qui s'est deroule au Senat, lors de la derniere session parlementaire a ce sujet, a ete l'occasion de rappeler l'importance de ces enjeux pour notre societe et il a permis d'en montrer les elements les plus fondamentaux. A partir de l'ensemble des reflexions et propositions qui ont ete faites sur le sujet, les services du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville s'emploient a l'elaboration de solutions concretes qui permettront au Gouvernement de presenter les options retenues.

Données clés

Auteur : [M. Drut Guy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3764

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1944

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3311